

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 28 (1877)

**Rubrik:** Publications nouvelles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Nouvelles du personnel.

---

*Bas-Unterwald.* Mr. Tigel, candidat forestier de Unter-Hallau, a été nommé inspecteur forestier du Nidwald.

---

*Schaffhouse.* Mr. l'inspecteur forestier Neukomm a demandé sa démission après 40 ans de service; Mr. G. Steinegger, ci-devant inspecteur forestier à Ragaz, a été nommé à sa place.

---

*St. Gall.* Le conseil d'état a nommé à la place d'adjoint de l'inspecteur forestier cantonal, Mr. E. de Tschudi, ci-devant forestier-adjoint de la ville de St. Gall.

---

*Zurich.* Mr. W. Fierz de Herrliberg a été nommé adjoint-forestier.

---

*Fribourg.* L'administration des forêts de ce canton a appelé aux fonctions d'inspecteurs d'arrondissement: Mr. Auklin de Porrentruy, en remplacement de Mr. Robert, qui a abandonné les forêts pour s'engager dans une carrière nouvelle; Mr. Genoud de Châtel, en remplacement de Mr. Liechti passé à l'arrondissement du Lac, dernièrement rétabli. Mr. Liechti est aussi chargé de l'intendance des propriétés de la ville de Morat.

---

### Publications nouvelles.

---

*Schmid, A. Anlage und Pflege der Fichtenpflanzschulen, avec trois tables de gravures. Weinheim, Fr. Ackermann 1875. 101 pages.*

L'auteur, inspecteur forestier dans le grand duché de Bade, expose en guise d'introduction quelques considérations sur les qualités du sol, puis il en vient à son sujet principal, savoir: l'établissement des pépinières, les instruments de culture, les mesures de protection, l'entretien des pépinières et les frais. Il part du point de vue que l'on ne doit employer que des plants vigoureux, bien développés et pourvus d'abondantes racines, et pour en obtenir de tels, il réclame un choix judicieux de l'emplacement des pépinières, un défoncement complet du sol, une division qui permette de consacrer à chaque classe d'âge des jeunes plants un espace déterminé, proportionné à l'étendue des cultures annuelles, et alternant naturellement entre les carreaux de semis et ceux de plants repiqués. Pour engrais, il recommande en premier lieu le fumier d'écurie, qui doit être enfoui en automne, tandis qu'il convient

mieux d'employer au printemps les cendres de gazon et les engrais artificiels. Les plants doivent demeurer 2 ans dans les planches de semis puis 2 ou 3 ans en bâtardière, pour atteindre l'âge de 4 ou 5 ans avant d'être employés, ils doivent être soigneusement garantis contre toute influence nuisible, et le sol doit être activement sarclé et pioché entre les raies. Comme instruments on employe la petite houe des jardins, la latte de semis, la planche de repiquage et une petite charrue, nouveau modèle, ces derniers instruments sont encore peu connus, mais méritent bien d'être recommandés. Pour la protection des plants il mentionne divers treillis différant pour les planches de semis et les bâtardières.

Nous pouvons recommander cet écrit à tous ceux, qui reconnaissent que la production de bons plants est un des plus sûrs moyens d'assurer la réussite des plantations et de concourir aux progrès de la sylviculture.

*Burkhardt. Die Theilforsten und ihre Zusammenlegung zu Wirthschaftsverbänden, die Gemeinde- und Genossenschaftsforsten in der Provinz Hannover. Hannover, Karl Rümpler, 1876. 112 pages.*

Cette publication composée de deux parties, a été tirée de la 7<sup>me</sup> livraison du Journal „Aus dem Walde“ dans le but de la rendre accessible au public.

Le premier volume traite des forêts morcelées, de leur état actuel et des moyens à employer pour les améliorer. Dans le deuxième volume, où il est question de forêts de communes et de corporations, l'auteur compare entr'elles celles qui sont soumises à une surveillance technique et celles qui en sont dépourvues.

Il arrive dans la première partie à la conclusion que l'association est le seul remède aux désavantages dérivant de la propriété forestière morcelée et que là, où le modus vivendi ne peut encore être appliqué, il est possible cependant de produire d'heureux résultats, en exécutant les coupes en commun et en réunissant sous une seule administration les diverses parcelles.

La deuxième partie se termine par ces mots: L'examen que nous venons de faire des forêts de communes, 38,000 hectares et des forêts de corporations, 66,000 hect. telles qu'elles sont réglées actuellement amène forcément à reconnaître que: l'existence des forêts de communes et de corporations n'est pas possible sans une loi régissant leur entretien et leur exploitation.

Nous recommandons vivement cet ouvrage à tous ceux qui s'intéressent à l'administration des forêts privées, communales et de corporations.

*Mahler, Jul. Die moderne Sprengtechnik mit ihren wesentlichen Hilfsmitteln, Bohr- und Schräm-Maschine, Dynamit und elektrische Zündung im Steinbruche, dem Berg-, Eisenbahn- und submarinen Baue, sowie für Culturzwecke. Siebente Auflage mit 41 in den Text gedruckten Abbildungen. Wien, 1876. Lehmann u. Wentzel. 58 pages.*

Ce travail destiné principalement aux ingénieurs, contient aussi plusieurs chapitres importants pour le forestier technique, non seulement par rapport aux difficultés qu'il rencontre dans le tracé des chemins, mais aussi pour l'enlèvement des souches etc. etc.